

# ARRETE MUNICIPAL PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE STATIONNEMENT

N° 24-069

Sandrine JANIAUD LARCHER, Maire de DELLE,

- Vu le Code de la Route ;
- Vu le Code Général des Collectivités Locales, et notamment ses Articles L 2213-1 et L 2213-2 du Livre 2 et Titre I ;
- Vu l’Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière (livre I, huitième partie, signalisation temporaire) approuvée par arrêtés ministériels des 5 et 6 novembre 1992 ;
- Vu le Code de la Route et notamment l’article L325-1 relatif à la mise en fourrière ;
- En raison de chantier de taille sanitaire des haies sur la totalité du parking des Remparts à DELLE 90100, réalisé par les services espaces verts de la ville de DELLE.

## CONSIDERANT

La nécessité de réglementer le stationnement des usagers afin de permettre les travaux de taille.

## ARRETE

**ARTICLE 1 :** Le Vendredi 29 Mars 2024 de 07h30 à 17h00, le stationnement de tout véhicule sera interdit sur la totalité du parking des Remparts à DELLE 90100, la circulation sera autorisée pour les déposes minutes des élèves de l’école des Marronniers aux heures de rentrées et de sorties des classes

**ARTICLE 2 :** Des panneaux de stationnement interdit nécessaire aux dispositions du présent arrêté seront mis en place par les services de la ville de DELLE.

**ARTICLE 3 :** Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlement en vigueur.

Tout véhicule constaté en infraction aux dispositions du présent arrêté fera l’objet d’un enlèvement par une fourrière automobile agréée. Les frais qui en découleront seront à la charge du propriétaire du véhicule.

**ARTICLE 4 :** Madame le Maire, Madame la Directrice Générale des Services, Madame la Directrice des Services Techniques, les Agents de la Police Intercommunale, le Garde-champêtre, l’Agent de Surveillance de la Voie Publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l’exécution du présent arrêté dont copie sera remise à :

- Monsieur le Commandant de Gendarmerie ;
- Monsieur le Président de la CCST – Police Intercommunale ;
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers.

A Delle, le 20 Mars 2024.

Sandrine JANIAUD LARCHER  
Maire de Delle.



Mis en ligne sur le site internet de la commune le 21/03/2024  
par Mme Sandrine JANIAUD LARCHER, Maire de DELLE.